

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

**Fonds de l'Office notarial de
*COMBLES 1***

(issu du dernier versement effectué en juillet 2021)

(1920 - 1930)

Répertoire méthodique provisoire

réalisé par

Emilie FOURQUEZ, rédactrice principale territoriale,

sous le contrôle scientifique et sous la direction de

Anne LEJEUNE, conservatrice générale du patrimoine, directrice

Amiens, 2024

Préambule – Avertissement

Cet instrument de recherche méthodique provisoire complète l'instrument de recherche consultable en salle de lecture des Archives de la Somme.

Il sera substitué au répertoire méthodique détaillé dès que sa refonte complète sera achevée.

Le fonds « ancien » (1828) est conservé sur le site principal des Archives à Amiens (61 rue Saint Fuscien) et accessible directement en salle de lecture.

Les archives plus récentes (1920-1930), détaillées dans le présent inventaire, sont conservées sur le site annexe de Dury (avenue Paul Claudel). **La consultation des minutes et répertoires inventoriés ici est donc soumise à réservation préalable, via le module dédié accessible sur notre site internet <https://archives.somme.fr/>**

Communicabilité

Conformément au Code du patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux. Les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels sont communicables soixante-quinze ans à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier (cent ans pour les documents qui se rapportent à une personne mineure).

Il appartient au lecteur, qui trouverait un acte plus récent au sein d'une liasse, d'en informer le président de la salle de lecture, et dans tous les cas de se conformer à la législation en vigueur (Code du patrimoine) concernant les règles et conditions de communicabilité des archives publiques.

Modalités d'accès

Le lecteur, avant de se déplacer en salle de lecture, devra s'assurer de la disponibilité des documents par l'envoi d'un courriel à archives@somme.fr

Ceux-ci peuvent en effet être temporairement ou définitivement inaccessibles pour différentes raisons :

- règles de droit (archives tout ou partie incommunicables, en communication administrative auprès du service producteur...)
- travaux (mauvais état matériel ou sanitaire, en cours de numérisation, de classement, de reconditionnement, de restauration, de désinfection ...)
- valorisation (document en cours d'exposition, en prêt extérieur ...)

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE PROVISOIRE DÉTAILLÉ

MINUTES (1920-1930)

Maître Albert CANDELIER

3 E 33235	14 septembre 1920 à Janvier 1921	1920-1921
3 E 33236	Février à Octobre 1921	1921
3 E 33237	Novembre 1921 à Juillet 1922	1921-1922
3 E 33238	Août à Décembre 1922	1922
3 E 33239	Janvier à Décembre 1923	1923
3 E 33240	Janvier à Décembre 1924	1924
3 E 33241	Janvier à Décembre 1925	1925
3 E 33242	Janvier 1926 au 3 février 1927	1926-1927

Maître Philippe ROTH

3 E 33243	22 février à Septembre 1927	1927
3 E 33244	Octobre à Décembre 1927	1927
3 E 33245	Janvier à Février 1928	1928
3 E 33246	Mars à Avril 1928	1928
3 E 33247	Mai à Septembre 1928	1928
3 E 33248	Octobre à Décembre 1928	1928
3 E 33249	Janvier à Juin 1929	1929
3 E 33250	Juillet à Décembre 1929	1929
3 E 33251	Janvier à Juin 1930	1930
3 E 33252	Juillet au 16 décembre 1930	1930